

Article

« Les actes de langage comme indicateurs du statut social entre enfants en situation de jeu de rôle »

Madeleine Saint-Pierre

Revue québécoise de linguistique, vol. 18, n° 1, 1989, p. 129-147.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602643ar>

DOI: 10.7202/602643ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES ACTES DE LANGAGE COMME INDICATEURS DU STATUT SOCIAL ENTRE ENFANTS EN SITUATION DE JEU DE RÔLE

Madeleine Saint-Pierre

0. Introduction

Dans cet article¹ nous décrivons les conduites de communication sociale dans le langage d'enfants âgés de 5:6, 8:6 et 10:6 ans placés en situation de jeu de rôle dyadique et asymétrique.² Ces conduites sont analysées du point de vue du contrôle d'un locuteur sur son interlocuteur, ce contrôle étant défini en premier lieu par une analyse de protocole fondée sur le modèle sociocognitif de Beaudichon (1982). Cette définition théorique est par la suite contrastée avec une analyse quantitative des actes de langage utilisées par l'un ou l'autre des partenaires se trouvant dans cette situation de communication asymétrique.

1. Problématique

La capacité des jeunes enfants à marquer ou manier le statut social a fait l'objet de nombreux travaux théoriques et empiriques (Wood 1981; Becker 1982). Il ressort de ces études que les enfants, tout comme les adultes, assument des rôles dominants et soumis dans leurs échanges communicatifs. Ainsi, Becker (1982) montre les emplois stratégiques des requêtes chez les enfants favorisant le succès de leurs

1. Nous avons présenté une partie des résultats de cet article au 55^e Congrès de l'ACFAS, Ottawa 1987, sous le titre : «Observations sur les processus linguistiques utilisés par les enfants de 5 à 10 ans pour marquer l'autorité dans une situation de jeu de rôle».

2. Cette recherche est subventionnée par le Gouvernement du Québec (FCAR). Nous tenons à remercier Dominique Perras et l'équipe du Centre d'ATO de l'UQAM pour leur aide précieuse. Nous remercions également Helga Feider et les lecteurs anonymes de la RQL pour leurs nombreux et précieux commentaires.

demandes en fonction de leur statut social dans le groupe. Pour assurer un tel succès, il ne suffit pas de posséder le code linguistique en tant que savoir «déclaratif». Les enfants doivent aussi apprendre les règles procédurales qui impliquent les aspects suivants: indiquer qu'ils veulent quelque chose; indiquer ce qu'ils veulent; tenir compte de la situation y compris des rôles et des statuts de chaque interlocuteur; enfin, adapter la demande selon les besoins, conditions et buts de ces interlocuteurs au moment de l'échange.

Produire un acte de contrôle tel la requête implique donc un éventail d'habiletés linguistiques et sociales dont l'acquisition et l'emploi constituent un domaine privilégié de recherche psycholinguistique contemporaine. Il s'agit de cerner et d'expliquer comment évoluent chez les enfants les compétences pragmatiques du langage en relation avec leur développement sociocognitif: *«learning to make a request is, in its way, a microcosm of socialization into a linguistic community and into the culture.»* (Bruner, Roy & Ratner, sous presse.)

Dans ce sens, les conceptions de Beaudichon (1982) sur la manière dont les enfants établissent des rapports de dominance dans des interactions dyadiques nous paraissent particulièrement intéressantes. En effet, Beaudichon définit les rôles découlant de ces rapports comme étant de deux types principaux: celui du «meneur» et celui du «suiviste».

Elle décrit ces rôles comme suit:

«Le meneur c'est celui qui endosse le rôle d'émetteur, avec ses caractéristiques; il avance des hypothèses, c'est celui qui suscite la discussion, qui invite à vérifier, à demander des compléments d'information, lui qui organise les échanges et qui fait avancer la réalisation de la tâche... L'interlocuteur («suiviste») suit docilement ses initiatives.»(op.cit. p.255.)

Notre travail se situe dans cette tradition pragmatique du langage inspirée de la théorie des actes de langage telle que formulée par Austin 1970, Récanati (1981), Searle (1972) et (1976), Searle et Vanderveken (1985).

2. Objectifs

En nous servant des définitions proposées par Beaudichon (1982), qui s'accordent d'ailleurs avec celles de nombre d'autres auteurs (voir Wood 1981:262), nous voulons caractériser les répertoires pragmatiques propres à chaque groupe d'âge et documenter le lecteur sur les changements se manifestant dans le discours d'enfants selon leur âge. De tels résultats permettront de compléter, par des informations spécifiques au langage, les études en psychologie du développement sociocognitif (Lefebvre-Pinard 1982) montrant des changements importants se produisant entre 5 et 10 ans.

L'évolution génétique des caractéristiques de conduites de communication se manifeste-t-elle par une différence de nature? Quels sont les actes de langage qui caractérisent les locuteurs «meneurs» et «suivistes» dans une situation de jeu de rôle semi-structurée dans laquelle les participants se sont eux-mêmes attribués les rôles? Les enfants utilisent-ils un répertoire d'actes de langage comparable pour marquer leurs statuts respectifs à 5, 8 ou 10 ans, et si non, quelles en sont les différences qualitatives ou quantitatives? Voilà des questions auxquelles nous voulons répondre.

3. Méthode

3.1 Corpus

Le corpus Feider-Saint-Pierre, constitué d'échanges dyadiques filmés dans une situation de communication semi-structurée, sert de fondement à notre étude. Trente-six dyades d'enfants provenant de milieu francophone socioéconomique moyen se répartissent en trois groupes d'âge: 5:6, 8:6 et 10:6 ans en moyenne. Les dyades ont été formées sur une base d'affinité telle que jugée par l'enseignante de chaque classe, (maternelle, troisième et cinquième année). Les rôles ont été choisis spontanément et harmonieusement par les membres de chaque dyade au moment de

l'enregistrement.³ Les enfants font un jeu de rôle sur le thème: «La journée d'un vétérinaire et de son assistant dans une clinique vétérinaire.» (Pour le groupe de 5 ans, les personnages sont deux vétérinaires, la notion d'assistant ne leur étant pas suffisamment familière.) Tous les échanges ont été enregistrés sur vidéo, ils sont d'une durée d'une vingtaine de minutes environ par dyade.

Pour une description plus détaillée de codes de transcription et de classification de ce corpus, nous référons à des articles antérieurs (Saint-Pierre et Feider 1987; Feider et Saint-Pierre 1987). L'annexe A reproduit un spécimen du corpus tel que transcodé et codifié selon notre taxonomie d'actes illocutoires.

3.2 Codification

3.2.1 Analyse de protocole.

En nous servant des définitions de Beaudichon (op. cit.), nous avons procédé à une analyse de protocole pour identifier le locuteur-meneur et son interlocuteur-suiviste dans les 36 dyades constituant le corpus. Le tableau A et la figure 1 présentent les résultats de cette analyse indiquant comment se distribuent les deux types de rôle dans les dyades de chaque groupe d'âge. En premier lieu, on peut constater que le rôle du meneur coïncide dans la plupart des cas avec celui du vétérinaire pour les enfants de 8 et de 10 ans. Nous avons retenu 5 dyades d'enfants de 5 ans sur 11 soit 45% dans lesquelles un meneur a émergé comparativement à 76% chez les enfants plus âgés. En deuxième lieu, 25% des dyades d'enfants d'âge scolaire ont collaboré en partenaires égaux alors qu'une dyade d'enfants de 8 ans est caractérisée par un conflit d'autorité. Dans le groupe d'enfants de 5 ans, le profil relationnel est différent dans plus de la moitié (6 sur 11) des dyades observées: dans 4 dyades, l'interaction s'établit surtout entre l'enfant et l'animal qu'il soigne, les rapports entre les deux enfants se caractérisent davantage par un jeu parallèle où les enfants inventent des dialogues avec l'animal; enfin, dans 2 des 11 dyades de ce groupe d'âge, les enfants s'amuse ensemble et ne jouent à peu près pas les rôles proposés. Rappelons que l'attribution de rôles identiques dans ce groupe rend plus aléatoire l'émergence d'un meneur.

3. Nous tenons à remercier le personnel et les élèves des écoles francophones *Atelier et Le Carignan* de Montréal pour leur collaboration précieuse.

FIGURE 1

Distribution du rôle de meneur selon l'âge

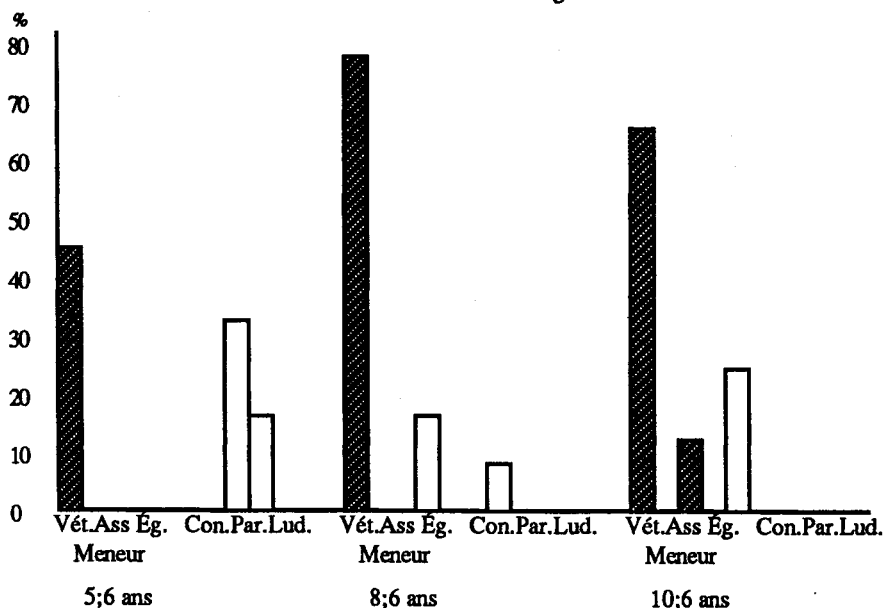


TABLEAU A

Rôles assumés par les membres des dyades

Rôle \ Age	5;6	8;6	10;6
Meneur:			
Vétérinaire	45%	77%	66%
Assistant			9%
Égaux		15%	25%
Conflit:		8%	
Jeu parallèle:	36%		
Ludique:	18%		
Nombre	11	13	12

3.2.2 Actes illocutoires

Dans le but de vérifier si les actes illocutoires produits peuvent différencier les meneurs des suivistes nous avons, parmi les 36 catégories constituant notre taxonomie des actes illocutoires, sélectionné 21 actes illocutoires qui, de par leur nature, peuvent servir à caractériser une relation de pouvoir dans des rapports interpersonnels au sens défini ci-haut. Après avoir fait un relevé systématique de ces actes dans tout le corpus, nous proposons d'étudier 13 d'entre eux pour lesquels nous observons un nombre suffisant de données soit un taux d'utilisation d'au moins 1%: les *assertions*, les *évaluations*, les *descriptions* (diagnostics), les *assentiments* et *dissentiments*, les *suppositions*, les *ordres* et les *interdictions*, les *demandes indirectes d'action*, les *prescriptions* et les *recommandations*, les *propositions* et les *acceptations de faire l'action demandée*. Ces actes peuvent servir à distinguer un comportement dominant d'un comportement soumis dans la situation proposée aux enfants. (Voir la définition de ces actes à l'Annexe B.)

3.3 Analyses

Les analyses de taux de production des actes illocutoires sélectionnés ont été effectuées à l'aide du système SATO (Système d'analyse de texte par ordinateur, logiciel développé par le Centre d'ATO).

En présentant les résultats séparément pour chaque niveau d'âge, nous pouvons caractériser les répertoires pragmatiques propres à chaque groupe et ainsi illustrer les changements se manifestant dans le discours des enfants selon l'âge.

4. Résultats

4.1 Actes illocutoires selon le statut et l'âge

Un calcul préliminaire du nombre d'actes de langage émis par chacun des interlocuteurs révèle un rapport fort inégal pour les deux groupes plus vieux: à 10

ans, le meneur produit en moyenne 5 énoncés contre 2 produits par son partenaire suiviste; à 8 ans, ce rapport est de 3 énoncés à 1 (voir les tableaux B et C et les figures 2 et 3). Par contre, à 5 ans ce rapport est à peu près égal, soit un total de 206 pour L1 et de 186 pour L2 (voir le tableau D et la figure 4). Cet indice quantitatif d'asymétrie semble donc distinguer les deux statuts seulement pour les enfants d'âge scolaire.

En ce qui concerne la répartition des actes illocutoires selon les participants, les résultats présentés au tableau B et à la figure 2 montrent une nette opposition dans les types d'actes produits (acte de contrôle et de soumission) et dans leurs taux d'utilisation par le locuteur dominant et son partenaire dans les dyades d'enfants de 10 ans. En effet, L1 produit proportionnellement beaucoup plus d'actes contrôlants (directifs, assertifs et suggestifs) que ne le fait L2. Pour sa part, ce dernier produit des proportions plus importantes d'actes de soumission (assentiment, supposition demandes indirectes d'action et acceptation).

FIGURE 2

Profil du meneur dans les dyades d'enfants de 10;6 ans

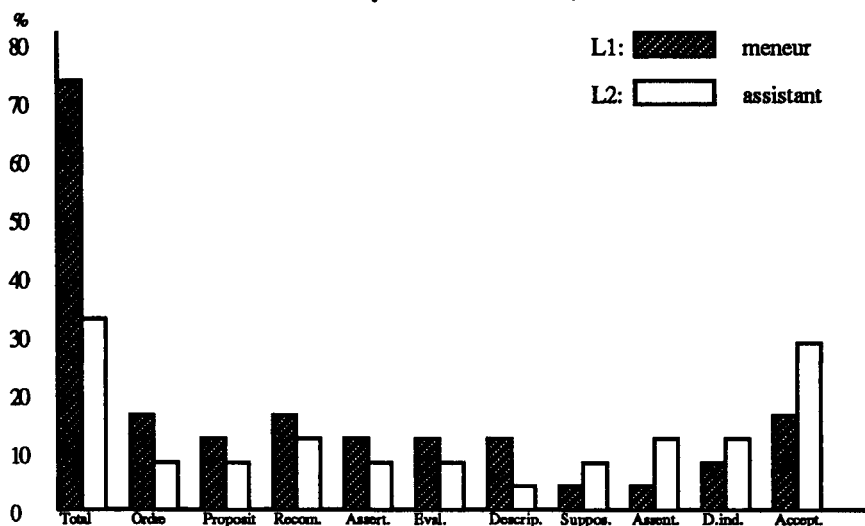


TABLEAU B

Distribution des actes de langage selon L 1 et L 2 (10:6 ans)

Acte de langage	L 1%	L 2%	
Total des actes (n = 2326)	71.3 (n = 1659)	28.7 (n = 667)	
Ordre-interdiction	7.4	1.3	L 1 > L 2
Proposition	5.5	1.6	
Recommandation - prescription	8.6	5.5	
Assertion	4.8	1.9	
Évaluation	4.2	1.9	
Description (diagnostic)	2.9	1.7	
Nil	0	0	L 1 = L 2
Supposition	1.3	2.2	L 1 < L 2
Assentiment - dissentiment	1.1	3.6	
Demande indirecte	2.2	3.7	
Acceptation	7.2	13.9	

Parmi les 13 actes illocutoires sélectionnés, aucun n'a été utilisé avec une fréquence égale par les deux types d'interlocuteurs.

Des résultats analogues s'observent dans le groupe de 8 ans. Comme l'indiquent les données présentées au tableau C et à la figure 3, encore une fois nous trouvons des proportions plus importantes d'actes de contrôle chez L1 et une inversion de ce rapport dans l'utilisation des actes de soumission. Cependant, les demandes indirectes d'action et les propositions ont été produites dans à peu près les mêmes proportions par l'un et l'autre des deux locuteurs. Il semble donc que, dans les deux groupes d'âge, meneur et suiviste sont bien identifiables par les catégories d'actes illocutoires qu'ils privilégient. Toutefois, cette différenciation s'établit de façon plus nette à 10 ans qu'à 8 ans: pour ces derniers, les demandes indirectes et les propositions de faire une action ne semblent pas encore imprégnées d'un rapport d'autorité comme c'est le cas pour les enfants plus vieux.

FIGURE 3

Profil du meneur dans les dyades d'enfants de 8:6 ans

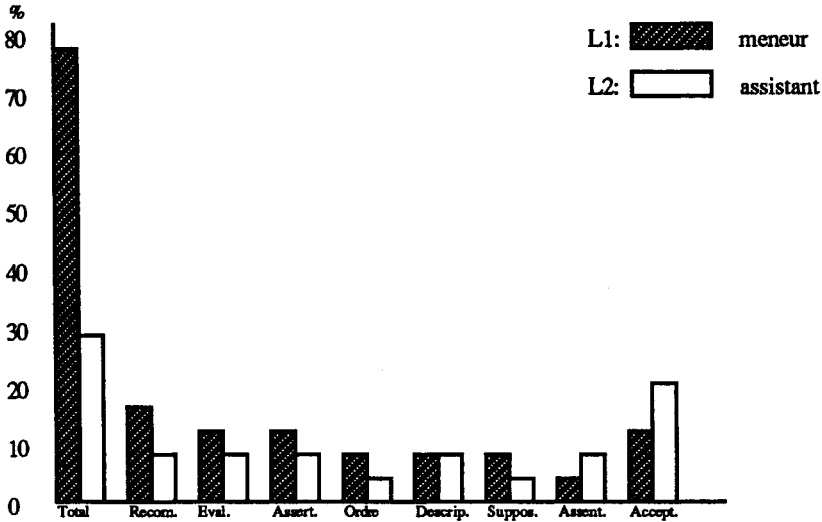


TABLEAU C

Distribution des actes de langage selon L 1 et L 2 (8:6 ans)

Acte de langage	L 1%	L 2%	
Total des actes (n = 1858)	76.5 (n = 1422)	23.5 (n = 436)	
Recommandation - prescription	12.7	6.4	L 1 > L 2
Évaluation	7.7	4.6	
Assertion	6.8	3.9	
Ordre-interdiction	4.4	1.6	
Description (diagnostic)	3.5	2.5	
Supposition	2.9	1.6	
Demande indirecte	1.7	1.1	L 1 = L 2
Proposition	2.6	2.8	
Assentiment - dissentiment	1.4	3.5	L 1 < L 2
Acceptation	8.0	17.7	

Dans le groupe de 5 ans, seulement 6 des 13 actes illocutoires sélectionnés ont été produits dans des quantités suffisantes pour permettre une analyse comparative. Néanmoins, la distribution des actes illustrée dans la figure 4 et le tableau D montre que les actes de contrôle tels l'*ordre* et l'*interdiction*, la *proposition* et la *recommandation* caractérisent bien le langage de L1, alors que L2 a le plus souvent recours aux actes de soumission comme l'*acceptation*.

FIGURE 4

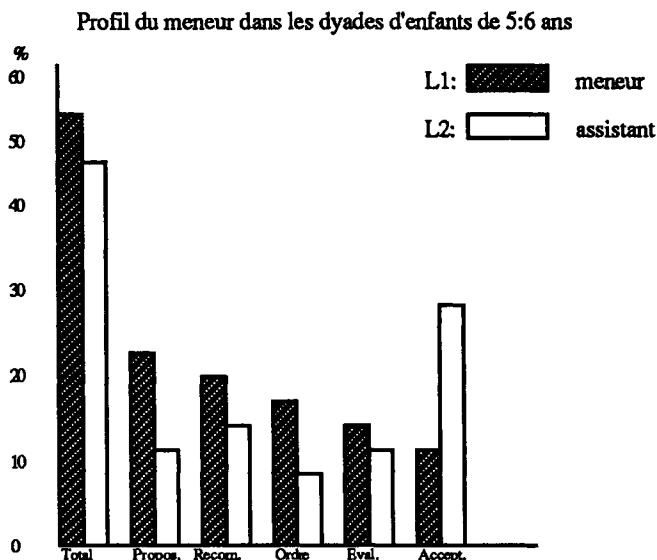


TABLEAU D

Distribution des actes de langage selon le locuteur dans les dyades d'enfants de 5:6 ans

Acte de langage	L 1%	L 2%	
Total (n = 392)	52.6 (n = 206)	47.4 (n = 186)	
Proposition	20.9	11.3	L ₁ > L ₂
Recommandation - prescription	18.5	11.8	
Ordre - interdiction	15	5.9	
Évaluation	11.2	10.8	L ₁ = L ₂
Acceptation	10.7	26.3	L ₁ < L ₂

Notons que chaque catégorie d'acte illocutoire est produite dans des proportions plus élevées par les deux interlocuteurs. Ceci est dû à la diversité réduite dans le nombre de catégories utilisées comparativement à celle trouvée chez les enfants plus âgés. En ce qui concerne le nombre d'actes émis par chacun des interlocuteurs, contrairement à ce qu'on observe chez les enfants plus âgés, à 5 ans L1 et L2 prennent la parole presque aussi souvent l'un que l'autre même si c'est L1 qui a le contrôle. Cette égalité peut s'expliquer soit par l'égalité des rôles professionnels attribués — tous les deux étant des vétérinaires — soit par d'autres facteurs, le niveau du développement sociocognitif ou les caractéristiques de leur environnement scolaire.

4.2 Un cas conflictuel

La dyade no12, formée de deux fillettes de 8 ans qui compétitionnent pour diriger le déroulement de l'action, permet de retracer un conflit d'autorité à travers la distribution des actes illocutoires sélectionnés et produits par chacune d'entre elles. La fillette dans le rôle d'assistante semble être le meneur «naturel» dans cette dyade alors que son rôle lui prescrit la soumission.

FIGURE 5

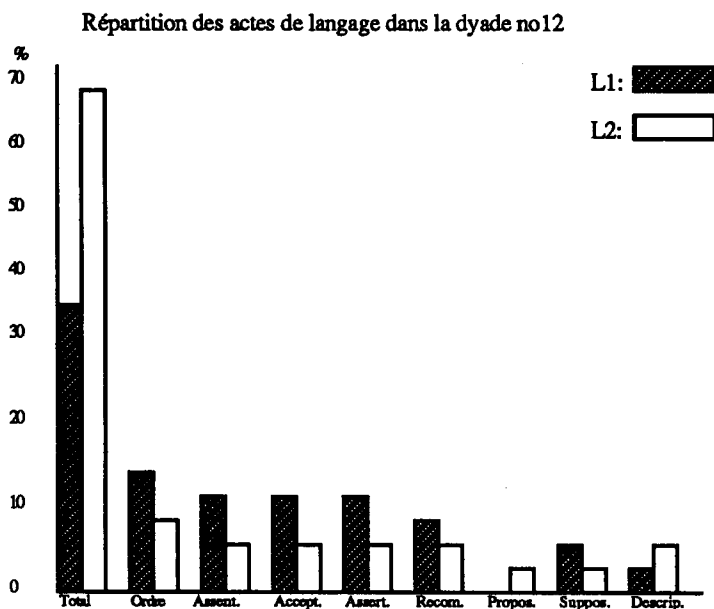


TABLEAU E

Distribution des actes de langage selon L 1 et L 2 (dyade n°12)

Acte de langage	L 1%	L 2%	
Total des actes (n = 509)	32.4 (n = 165)	67.6 (n = 344)	
Ordre-interdiction	11.5	3.2	L 1 > L 2
Assentiment	4.8	2.1	
Acceptation	4.9	2.4	
Assertion	4.8	3.2	
Recommandation	3.6	2.6	
Évaluation	3	2.9	L 1 = L 2
Demande indirecte	1.8	1.5	
Proposition	0.6	1.7	L 1 < L 2
Supposition	0	1.2	
Description (diagnostic)	0.6	2.3	

Comme l'indiquent les données du tableau E et de la figure 5, L2 se comporte comme les vétérinaires des autres dyades: elle produit deux fois plus d'actes de langage que sa partenaire. De plus, elle accuse un taux d'utilisation élevé et même exagéré de certains actes de contrôle (par exemple, les *ordres* et les *interdictions*). Pourtant, son rôle d'assistante se marque aussi par un usage relativement fréquent de certains actes de soumission: l'*assentiment* et l'*acceptation*... Chez cet enfant, on peut penser que la dominance est liée à une capacité fort développée de jouer les deux rôles en même temps, ce qui correspondrait à un niveau sociocognitif élevé — la décentration des points de vue (Lefebvre-Pinard, 1982). En outre, l'attribution des rôles, dans le cas de notre étude s'accompagne de la proposition d'un contenu modèle qui fixe les règles du jeu social. Ceci a pour effet de conférer à l'un des interlocuteurs le statut de meneur. Or, force nous est de constater avec Beaudichon (1982:256) que « ... c'est seulement si la distribution -aléatoire- des rôles a parfaitement contre-carré ou renforcé la tendance naturelle des sujets à être meneurs ou «suiviste» que cette règle est renversée.»

4.3. Tendances développementales

Au terme de nos analyses, nous voulons présenter un bilan de la manière dont les enfants prennent et maintiennent le contrôle dans notre situation de jeu de rôle. Le tableau F résume les actes illocutoires qui caractérisent ce rapport selon les analyses présentées dans les sections précédentes. L'examen attentif de ce tableau permet de dégager plusieurs faits intéressants: en premier lieu, l'on constate que cinq actes illocutoires servent à différencier le profil du meneur de celui du suiviste pour tous les groupes d'âge: il s'agit de l'*ordre*, de l'*interdiction*, de la *recommandation* et de la *prescription* caractérisant le style du meneur et de l'*acceptation* qui caractérise le style du suiviste. Aucun des actes étudiés ne possède un sens social inversé d'un groupe d'âge à l'autre, ce qui représente un degré de développement sociocognitif important dès l'âge de 5:6 ans.

Sur le plan développemental, on observe que la diversité des actes illocutoires marquant le rapport d'autorité va en croissant, allant d'un minimum de six actes — fort utilisés — à 5 ans vers un niveau intermédiaire à 8 ans avec dix actes différents et un maximum relatif de treize actes discriminants à 10 ans. Ce dernier niveau d'âge offre donc un éventail particulièrement riche pour contraster le langage propre à chaque type de statut social. Enfin, notons que le

TABLEAU F

Comparaison de la dominance de L 1 sur L 2 pour les 3 groupes d'âge

	10:6 ans	8:6 ans	5:6 ans
L 1 > L 2	Ordre-interdiction Proposition Recommandation-prescription Assertion Évaluation Description	Recommandation-prescription Évaluation Assertion Ordre-interdiction Description Supposition	Proposition Ordre-interdiction Recommandation-prescription
L 1 = L 2	0	Demande indirecte Proposition	Évaluation
L 1 < L 2	Supposition Assentiment-dissentiment Demande indirecte Acceptation	Assentiment-dissentiment Acceptation	Acceptation

groupe de 8 ans semble constituer réellement un niveau intermédiaire dans le sens que la *proposition* et la *demande indirecte* qui caractérisent des rapports asymétriques dans les autres groupes, ont été produits à cet âge avec la même fréquence par les deux interlocuteurs. Étant donné les limites de notre étude, il serait évidemment prématuré d'avancer des interprétations précises de ces observations, qui néanmoins nous incitent à nous poser des questions nouvelles et à pousser plus loin nos analyses.

5. Conclusion

Dans le sens des observations de Beaudichon, les résultats illustrent bien les rapports d'autorité dans la communication entre enfants. De plus, notre étude montre que ces rapports se traduisent par la présence de certains actes de langage prépondérants chez l'un ou l'autre des partenaires. Le *meneur* (L1) est celui qui *ordonne* ou *interdit* à son interlocuteur de faire une action, *propose*, *autorise*, *recommande*, *prescrit*, *affirme avec certitude*, *pose des diagnostics* ou des *jugements*; bref, il organise les échanges et fait avancer le jeu. À l'opposé, le *suiviste* (L2) *accepte* d'accomplir les actions demandées ou de fournir des informations sollicitées, il *fait des suppositions* plutôt que des affirmations, il donne son *assentiment* aux propos du meneur et, quand il demande à L1 de faire une action, formule sa demande le plus souvent *indirectement*; bref, il se limite à prêter sa collaboration aux initiatives du meneur dans la réalisation de la tâche.

Sur le plan du développement, on observe deux tendances principales:

1. des rapports d'autorité de plus en plus affirmés avec l'âge, soutenus par un nombre grandissant de moyens linguistiques disponibles pouvant servir dans l'établissement de ces rapports. Avec l'âge, les enfants deviennent donc de plus en plus habiles à établir des relations asymétriques en conformité avec la situation proposée. Ceci constitue selon nous un aspect important des compétences pragmatiques et sociales du langage.
2. Le développement de ces capacités pragmatiques ne se fait pas de façon linéaire et unidimensionnelle. Nous avons vu que le groupe de 8 ans représente un

niveau intermédiaire dans le sens que certains actes telles les *propositions* sont utilisés dans des proportions équivalentes par les locuteurs meneur et suiviste alors que ces mêmes actes sont déjà utilisés de manière distinctive par les enfants de 5 ans et le sont de nouveau par les enfants de 10 ans. Nos résultats suggèrent donc qu'à 8 ans le développement pragmatique du langage, tout en progressant à un rythme impressionnant en comparaison avec le groupe le plus jeune, traverse une période d'ambivalence et de restructuration comparable à ce qu'ont rapporté les célèbres travaux de l'école piagétienne.

Des recherches futures devraient permettre la consolidation de nos résultats en plus de fournir plus d'information sur les aspects affiliatifs et collaboratifs de la communication et sur l'identification des processus impliqués dans le succès de la communication.

Madeleine Saint-Pierre
Université du Québec à Montréal.

Annexe A.

Illustration du code de transcription informatisée des données*

locuteur	rôle	acte	code	énoncé(+marqueur prosodique)
2	2	3b	d	On (slt va y donner un remède.
1	6	4d	d	Oh non non (inc).
2	2	3b	d	On va y mettre dans la piqûre puis on va y donner.
2	2	0y	c	Il prépare la piqûre.
2	2	5b	d	Voyons. (p)
1	6	0y	c	Il simule que c'est l'ours qui parle (slc)
1	6	1p	d	Ey je veux pas me faire donner une piqûre. (sim slc)
2	2	0y	c	Il donne la piqûre.
1	1	1c	d	Bon, y est correct là.
1	6	0y	c	Il simule que c'est l'ours qui parle (slc)
1	6	1p	d	Médecin, je me sens mieux. (sim slc)
1	1	1i	d	Ok y se sent mieux.
1	1	0y	c	Il rapporte l'ours sur les tablettes.
1	1	4a	d	(inc)je vas aller rappeler.

LÉGENDE

Oy	non codable	3b	recommandation
1c	descriptif	4a	proposition, promesse
1i	assentif	4d	refus d'une demande
1p	inventif	5b	expression d'émotion ou d'attitude

d discours
c comportement

(slt)	simultanéité de parole	rôle: 1	vétérinaire
(slc)	simultanéité de comportement	2	assistant-vétérinaire
(inc)	incompréhensible	6	animal (simulation)
(p)	voix «piano»		

* Cet extrait est tiré de la dyade 17 (8:6 ans)

Annexe B.

Actes de langages définissant le rapport de dominance.

- CONSTATIFS:** Expriment la croyance de L que P est vraie ou fausse.
Ces actes possèdent nécessairement une valeur de vérité
 (V ou F).
- Assertion:** La croyance que P est représentée comme un fait indiscutable. Ce constatif se démarque des autres de la même classe par le fait que son contenu ne se laisse pas classer selon les autres catégories des constatifs.
J'ai oublié son numéro de téléphone.
Oui, j'en vois.
- Description:** P est présentée comme le résultat d'un diagnostic, d'une (diagnostic) identification, d'un fait impliquant une observation objective.
Son cœur bat.
Il fait 37 degrés.
- Évaluation:** P est présentée comme le résultat d'un jugement personnel concernant un fait, une hypothèse.
Il fait beaucoup de fièvre.
Son cœur bat vite.
- Assentiment:** P est présentée comme une acceptation explicite d'une affirmation ou d'un jugement de A.
Oui, sa patte est brisée.
Non, il est correct. (Après une constatation dans le même sens faite par l'interlocuteur.
- Dissentiment:** P est présentée comme le résultat d'un désaccord relatif à une affirmation ou d'un jugement de A.
Je ne le crois pas.
Je ne suis pas sûr de ça...
- Supposition:** P est présentée comme étant probablement vraie ou fausse.
Ça peut être les oreillons.
Je pense qu'il fait de la fièvre.

- DIRECTIFS:** Ces actes visent à produire un changement dans la situation par le biais d'une action à faire faire par A.
- Ordre: L se présente comme ayant droit de demander à A de faire C. Il est en rapport d'autorité vis-à-vis A.
*Vous lui donnez ça !
Apporte-moi le chien !*
- Interdiction: L se présente comme ayant droit de demander à A de s'abstenir de faire C.
*Arrête ça !
Donne pas celle-là !*
- Demande d'action indirecte: L se présente comme ayant droit de demander à A de faire C, mais non en vertu d'un rapport d'autorité.
*Peux-tu me passer la seringue ?
Me donnerais-tu le thermomètre s'il-vous -plaît ?*
- SUGGESTIFS:** Ces actes expriment l'intention de L d'amener A à considérer les mérites d'une action à être faite par A, L et A ou une tierce personne mais proposée par L.
- Recommandation:
(Suggestion) Acte qui sert à recommander une action dans laquelle A devrait s'impliquer avec ou sans la collaboration de L.
*Il va falloir que tu l'endormes avant.
On va y donner une piqûre.*
- Prescription: Acte qui sert à prescrire une action à un agent (tierce personne) et qui n'implique pas uniquement A.
Faudrait qu'il reste à l'hôpital.
- COMMISSIFS:** Ces actes expriment un engagement de L à faire une action jugée bénéfique pour A ou une tierce personne.
- Proposition: L s'engage à effectuer l'action exprimée en E lui-même. Ici sont cotés tous les énoncés qui servent à projeter une action de L.
Je vais m'en occuper de lui.
- Acceptation: E sert à véhiculer l'acceptation explicite d'une demande, recommandation, proposition, etc. faite précédemment par A. Cet acte est utilisé pour rendre compte de comportements verbaux et non-verbaux.
*On commence? LB: O.K.
L: Donne la seringue ! A (il donne la seringue).*

Références

- AUSTIN, J.L. (1970) *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- BATES, E. et L. Silvern (1977) «Sociolinguistic Development in Children: How much of it is social?» Report n°10. Boulder: University of Colorado, Institute for the Study of intellectual Behavior.
- BEAUDICHON, J. (1982) *La communication sociale chez l'enfant*, Paris: PUF.
- BECKER, J.A. (1982) «Children's Strategic use of Requests to Mark and Manipulate Social Status», dans Kuczaj, S. *Language Development*, Vol 2: chap. I.
- BRUNER, J., C. Roy et N.Ratner (sous presse) «The beginnings of requests» dans Nelson K.E. (réds), *Children's language*, vol. 3, New York: Gardner Press.
- FEIDER, H. et M. Saint-Pierre (1987) «Elementary School Children's Pragmatic Skills: What Children Learn between, Five and Ten», *Linguae Modernas*, 14, 57-68.
- FRASER, B. (1973) «An analysis of vernacular performative verbs», dans R.W. Shuy et C.J. Bailey (réds.), *Towards tomorrow's linguistics*, Georgetown: G.U.P.
- LEFEBVRE-PINARD, M. (1982) «Questions about the relationship between social cognition and social behavior: the search for the missing link», *Canadian Journal of Behavioral Science*, 14: 323-337.
- RECANATI, F. (1981) *Les énoncés performatifs: contribution à la pragmatique*, Paris, Minuit.
- SAINT-PIERRE, M. et H. Feider (1987) «Étude psycholinguistique des capacités pragmatiques du langage chez les enfants de cinq à dix ans», *Revue Québécoise de Linguistique*, Vol 16, n°2: 163-186.
- SEARLE, J.R. (1972) *Les Actes de Langage*, Paris, Minuit.
- SEARLE, J.R. (1976) «The classification of illocutionary acts», *language and Society*, 5; 1:1-25.
- SEARLE, J.R. et D. Vanderveken (1985) *Fondation of Illocutionary Logic*, Cambridge, C.U.P.
- WOOD, B.S. (1981) *Children Communication, Verbal and Non Verbal Language Development*, Prentice-Hall, inc. Englewood Cliffs.